



# ECOLES FÉDÉRALES DE BALL-TRAP



## Publication de la formation FF 2019 Ile de France 001 Initiateur

Informations générales		Lieu de la formation	
<i>Comité Régional</i>	<b>Ile de France</b>	<i>N° du club</i>	<b>0</b>
<i>Type de formation</i>	<b>Initiateur</b>	<i>Nom du club</i>	<b>COMITÉ RÉGIONAL DE BALL-TRAP</b>
<i>Année</i>	<b>2019</b>	<i>Adresse</i>	<b>Bat 3, rue Blaise Pascal</b>
<i>N° formation</i>	<b>001</b>	<i>C.Postal &amp; Ville</i>	<b>91380 CHILLY-MAZARIN</b>

<i>Nom du Formateur 1</i>	<b>PINTO OCTAVIO</b>	<i>Titre</i>	<b>Référent</b>
<i>Nom du Formateur 2</i>		<i>Titre</i>	

Planning des séances	Dates	Heures
Séance 1	samedi 21 septembre 2019	10h00 - 17h00
Séance 2	à programmer	a programmer

Informations complémentaires :	
Date limite d'inscription	43725
Repas prévu sur place	Oui
Formation Pratique	à programmer

### Modalités d'inscription & Informations

La formation Initiateur est ouverte à toute personne majeure licenciée depuis plus de 3 ans à la F.F.B.T.  
Le dossier d'inscription est disponible sur le site de la FFBT - Rubrique : Ecoles Fédérales de Ball-Trap - Formation de formateurs - M'inscrire à une formation  
La demande de formation doit être visée par le Président de votre Club puis transmise à votre Référent Régional accompagnée de votre licence validée ainsi que des titres de formateur déjà obtenus à l'adresse mail suivante :

[efbt.iledefrance@gmail.com](mailto:efbt.iledefrance@gmail.com)

#### Information fédérale :

La validation de votre inscription par la commission Formation  
vous permettra d'accéder aux supports de formation sur le site fédéral  
Ecoles Fédérales de Ball-Trap - Formation de formateurs - Accéder à mes supports - Les cahiers de l'Initiateur

La durée de formation étant restreinte pour aborder l'intégralité du programme,  
il est de votre ressort de vous préparer à cet examen grâce à ces supports.

L'accès à ces documents est strictement personnel :

Toute transmission, reproduction, utilisation sous quelle que forme que ce soit,  
même partielle des documents est strictement interdite et sera passible de sanctions.